

Sauvetage urgent sur
un cimetière protohistorique à
Mané Costy , commune de PLOUAY
(Morbihan)



Août 1991

D. TANGUY

FOUILLE DE SAUVETAGE SUR
UN CIMETIERE PROTOHISTORIQUE
A MANE COSTY, COMMUNE DE PLOUAY (MORBIHAN)

L'opération de prospection inventaire menée en 1987 sur la moyenne vallée du Scorff a montré toute la richesse du patrimoine archéologique préservé dans les zones boisées et plus particulièrement sur les rebords de la vallée.

La tempête d'octobre 1987 avait quelque peu limité nos investigations sur des terrains très touchés et devenus inaccessibles. Elle est aussi à l'origine d'une exploitation intensive de parcelles boisées restées jusqu'à présent à l'abri de ce type de menaces. Les dégâts produits dans certains bois sont tels que l'exploitation forestière nécessite un abattage complet, celui-ci est suivi de l'arrachage des souches et de la mise en place de sillons de plantations. Ces actions impliquent de gros moyens mécaniques.

C'est au cours de la première phase d'abattage que le site de Mané Costy est apparu. Un léger replat dans la pente de la vallée du Scorff a facilité l'installation de ce cimetière, à quelques dizaines de mètres d'un rebord abrupt. La limite sud est formée par la vallée d'un affluent du fleuve. La topographie de l'ensemble est donc bien marquée et le site occupe un espace bien délimité (fig. 1). Il comporte 18 petits tertres de pierres d'une hauteur moyenne de 70 cm pour un diamètre variant de 4 à 5 m, ainsi qu'un petit enclos ou bâtiment quadrangulaire de 6 m sur 5 m (fig.2).

La nature et la taille de ces vestiges les exposent sérieusement aux travaux forestiers ; les premiers débardages ont, avant notre intervention, causé quelques dégâts sur cinq tertres.

La parcelle exploitée, cadastrée sous le numéro 25, section 2 M du cadastre de PLOUAY, appartient à Mr Dominique JACQUEAU, demeurant à 12 BIS AVENUE Elisée Reclus PARIS VII, qui à la demande de la Direction des Antiquités de Bretagne, a bien voulu donner son accord pour une fouille de sauvetage urgent sur deux monuments.





commune de Berné

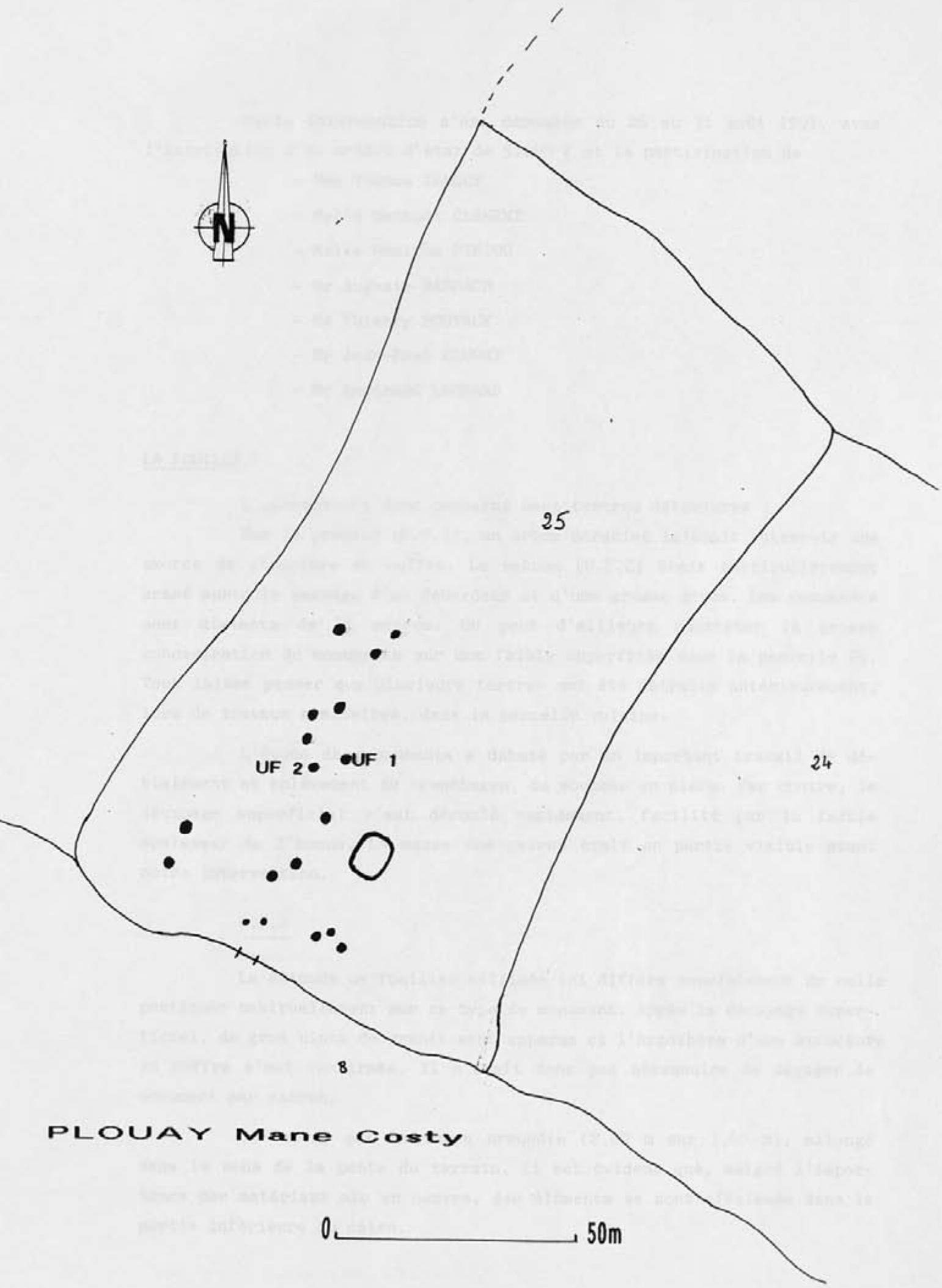


PLOUAY Mane Costy

plan de situation

-  site
-  zone détruite

0 100m



PLOUAY Mane Costy

0 50m

Cette intervention s'est déroulée du 26 au 31 août 1991, avec l'attribution d'un crédit d'état de 5.000 F et la participation de

- Mme Yvonne TANGUY
- Melle Gwénaél CLEMENT
- Melle Monique PIRIOU
- Mr Auguste BARRACH
- Mr Thierry BOUYAUX
- Mr Jean-Paul ELUDUT
- Mr Bertrand LEGRAND

LA FOUILLE

L'opération a donc concerné deux tertres détériorés :

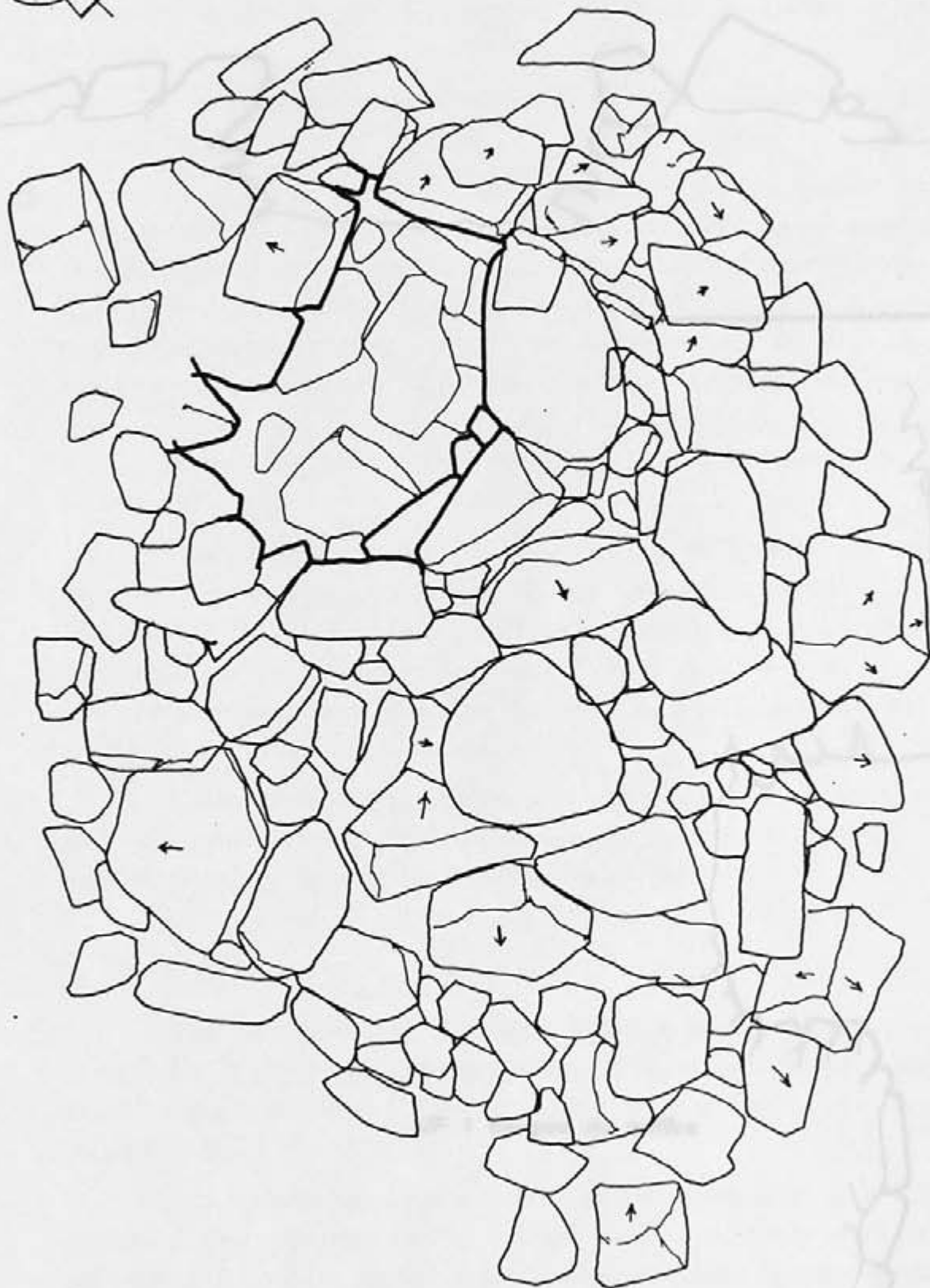
Sur le premier (U.F.1), un arbre déraciné laissait entrevoir une amorce de structure en coffre. Le second (U.F.2) était particulièrement arasé après le passage d'un débardeur et d'une grosse grume. Les monuments sont distants de 11 mètres. On peut d'ailleurs constater la grosse concentration de monuments sur une faible superficie dans la parcelle 25. Tout laisse penser que plusieurs tertres ont été détruits antérieurement, lors de travaux similaires, dans la parcelle voisine.

L'étude des monuments a débuté par un important travail de déblaiement et enlèvement de branchages, de souches en place. Par contre, le décapage superficiel s'est déroulé rapidement, facilité par la faible épaisseur de l'humus. La masse des cairns était en partie visible avant notre intervention.

U.F.1

La méthode de fouilles utilisée ici diffère sensiblement de celle pratiquée habituellement sur ce type de monument. Après le décapage superficiel, de gros blocs de granit sont apparus et l'hypothèse d'une structure en coffre s'est confirmée. Il n'était donc pas nécessaire de dégager le monument par cadran.

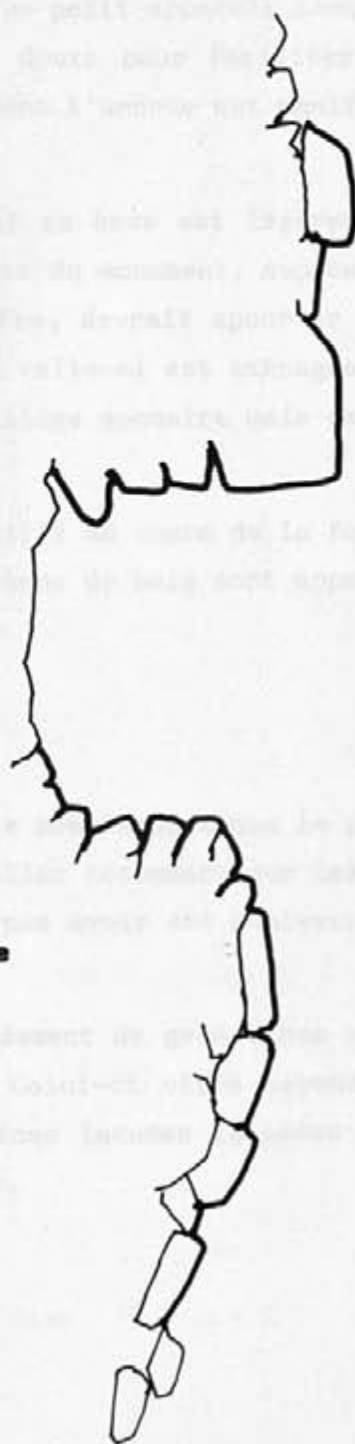
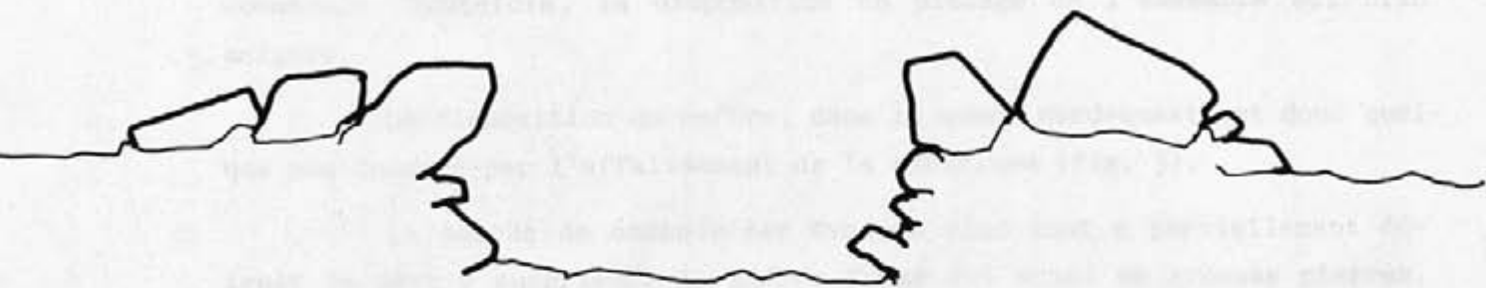
Le tertre est de forme arrondie (2,80 m sur 3,60 m), allongé dans le sens de la pente du terrain. Il est évident que, malgré l'importance des matériaux mis en oeuvre, des éléments se sont affaissés dans la partie inférieure du cairn.



PLOUAY Mane Costy

UF 1 niveau 2

PLOUAY Mane Costy



UF 1 coupes du coffre

PLOUAY Mane Costy

De grosses pierres, certaines placées de chant, sont destinées à limiter cette poussée, sans pour autant former un véritable parement bien construit. Toutefois, la disposition en placage de l'ensemble est bien soignée.

La disposition du coffre, dans le quart nord-ouest est donc quelque peu faussée par l'affaissement de la structure (fig. 3).

La souche de châtaignier évoquée plus haut a partiellement détruit la partie supérieure du coffre formé lui aussi de grosses pierres, sans pour autant affecter sa forme générale. Long d'1,20 m pour une largeur moyenne de 0,60 m, il est orienté Est-Ouest. Le côté Est a une construction relativement soignée ; on peut parler de maçonnerie en pierre sèche. Par contre, la face Ouest, légèrement arrondie d'un petit appareil inorganisé. Le côté sud est légèrement incurvé, sans doute pour faciliter la mise en place d'une couverture à encorbellement dont l'amorce est manifeste (fig. 4).

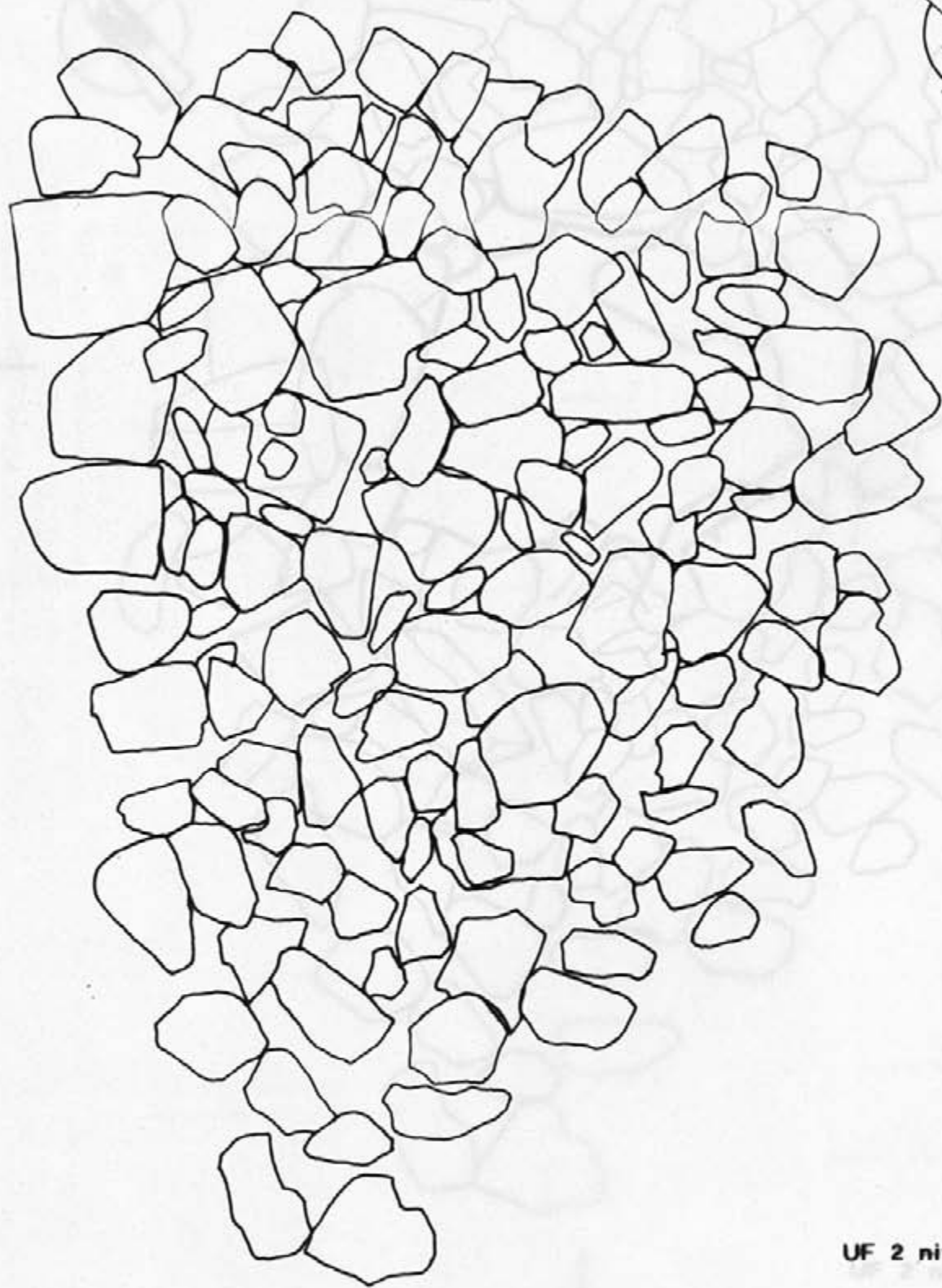
La hauteur du coffre est de 0,70 m, et sa base est légèrement creusée dans la roche en place. Une étude complète du monument, supposant l'enlèvement du cairn et le démantèlement du coffre, devrait apporter des précisions sur le creusement de fosse. Le fond de celle-ci est aménagée et quelques pierres disposées à plat indiquent un dallage sommaire mais exceptionnel dans ce type de structure.

Aucun élément de mobilier n'a été recueilli au cours de la fouille de ce premier tertre. Quelques minuscules charbons de bois sont apparus dans la terre argileuse de remplissage du coffre.

U.F.2

Ce second tertre, légèrement arasé, a le même aspect que le précédent. Par chance aucun arbre n'est venu s'installer récemment sur celui-ci et la masse du monument, compacte, ne semble pas avoir été bouleversée en profondeur.

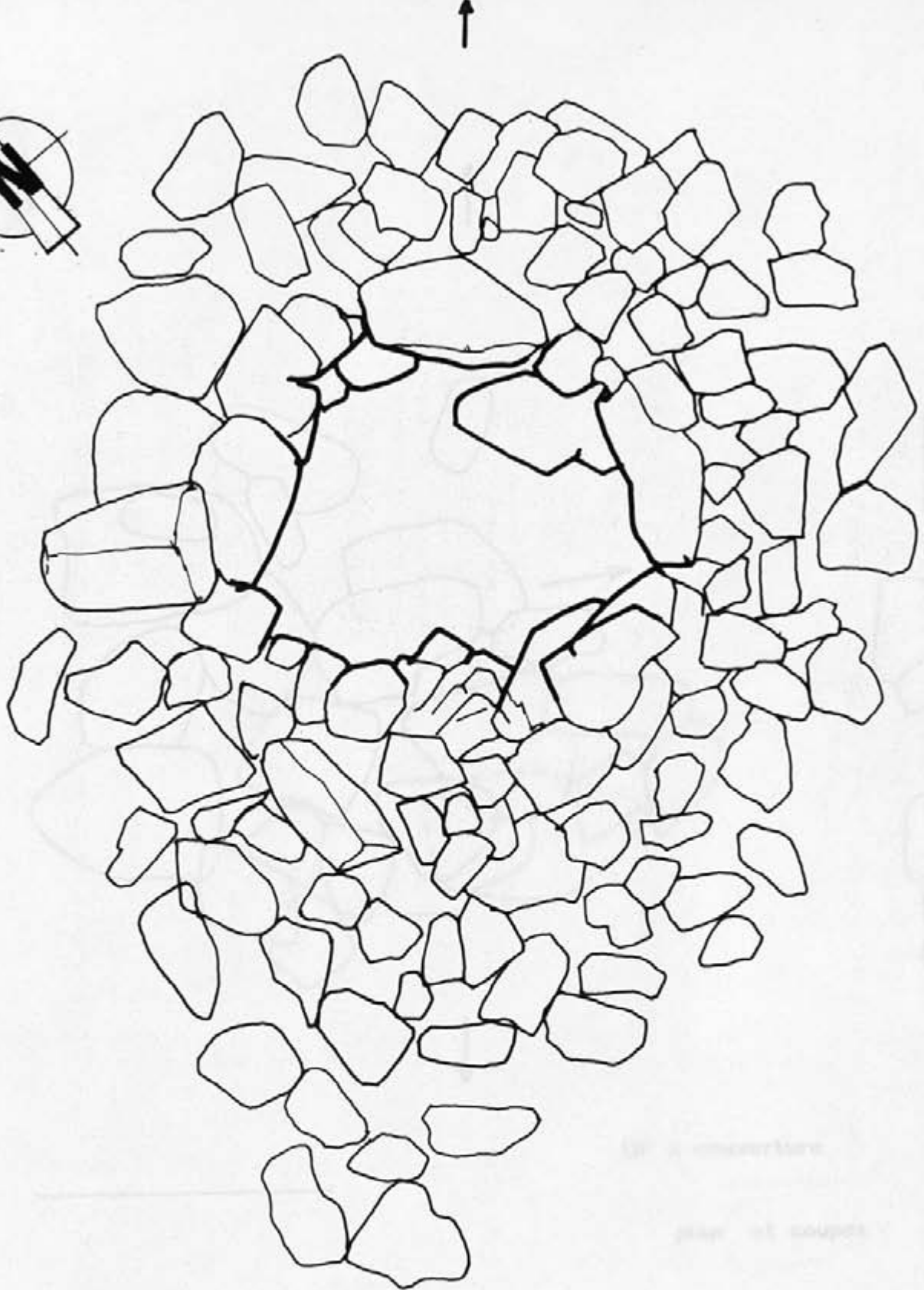
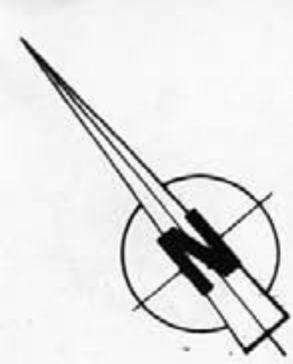
Le premier décapage a laissé voir rapidement de gros blocs semblables à ceux observés sur le premier tertre. Celui-ci offre cependant une organisation plus complète qui comble certaines lacunes laissées par U.F.1, notamment en ce qui concerne la couverture.



UF 2 niveau 1



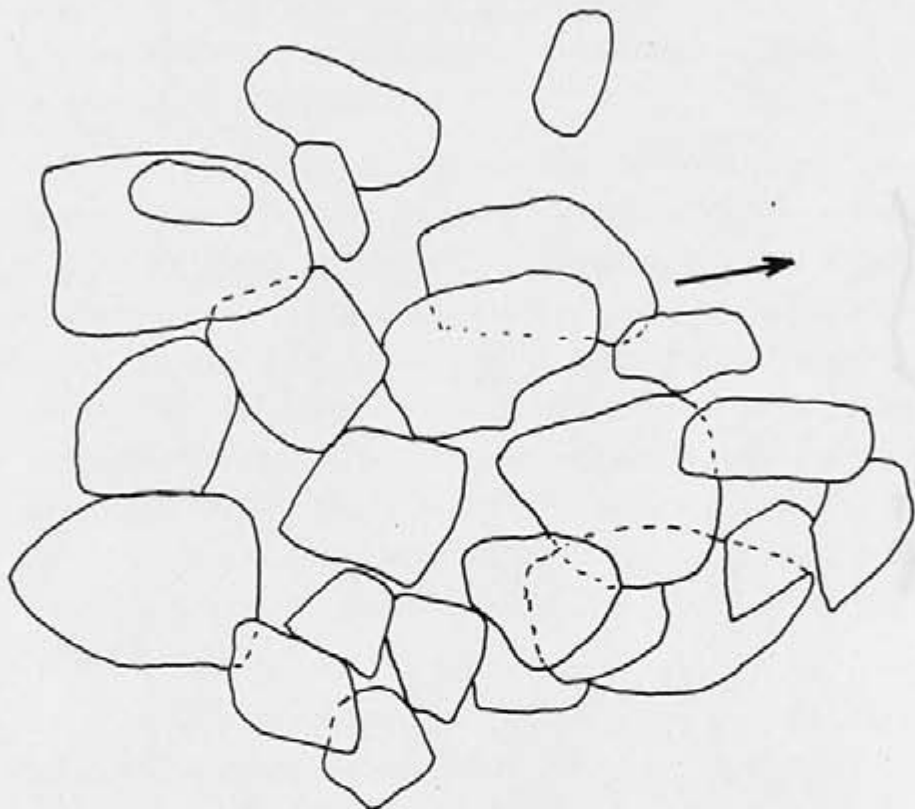
PLOUAY Mane Costy



UF 2 niveau 3

PLOUAY Mane Costy

PLOUAY Mane Costy



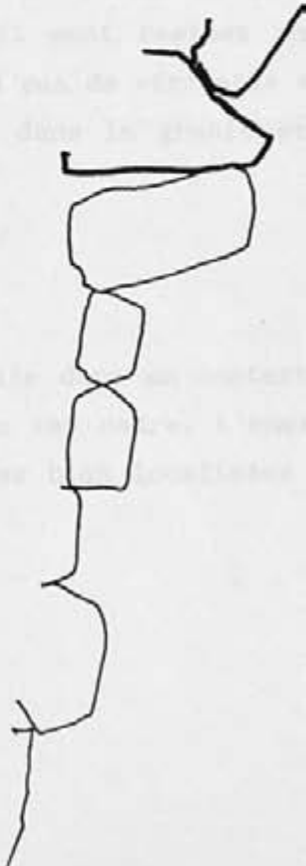
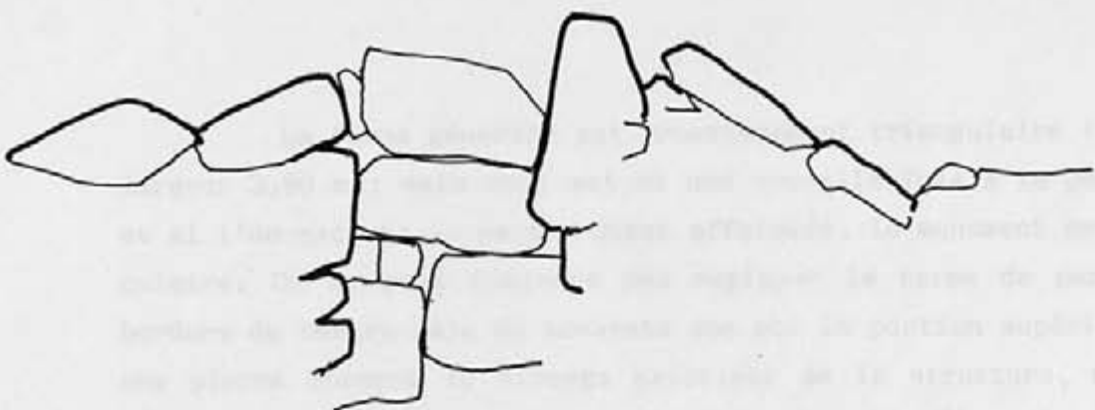
UF 2 couverture

plan et coupes

UF 2 coupes du siffre



PLOUAY Mane Costy



DESCRIPTION

UF 2 coupes du coffre

LOUAY Mane Costy

La forme générale est grossièrement triangulaire : longueur 4 m, largeur 2,90 m ; mais ceci est dû une nouvelle fois à la pente du terrain et si l'on excepte la partie Ouest affaissée, le monument devait être circulaire. On ne peut toujours pas employer le terme de parement pour la bordure du tertre mais on constate que sur la portion supérieure, de grosses pierres forment le blocage extérieur de la structure, surtout sur la face Nord. Par contre, la partie Sud, composée d'un placage de pierres plates disposées en écaille et en arrondi, témoigne aussi d'une construction soignée (fig. 5).

Le coffre occupe ici une position pratiquement centrale dans le cairn. La partie haute, bordée de dalles, a une forme ovoïde d'1,20 m sur 0,90 m. En fait, là encore, cet agencement est à l'utilisation de l'encorbellement pour la couverture (fig. 6). Celle-ci est composée de plusieurs dalles plates dont la taille atteint 0,70 m. Malgré leur dimension, ces pierres ne permettent une couverture globale du caveau et nécessitent un chevauchement qui aboutit à cet encorbellement bien caractéristique de la sépulture. Malgré tout, cette technique n'assure pas un hermétisme correct et le coffre était comblé de terre de remplissage (fig. 7). A la base, quelques petits charbons de bois sont mêlés à une terre argileuse, comme dans U.F.1.

L'arène granitique apparaît à 0,80 m de profondeur sans que l'on puisse distinguer de véritable dallage semblable à celui de la sépulture précédente.

Dans la mesure où le coffre n'a pas souffert de la présence d'arbres, ces parois constituées en petit appareil sont restées en bon état mais l'ensemble reste assez fruste et il n'y a pas de véritable construction parementée. La partie basse est creusée dans le granit et les parois deviennent plus irrégulières (fig. 8).

CONCLUSION

Avant tout, il faut replacer cette fouille dans un contexte de sauvetage urgent avec les contraintes qu'impose un tel cadre. L'ensemble du cimetière encore conservé comporte 18 sépultures bien localisées dont seulement deux ont été étudiées.

Si nous avons voulu, dans un premier temps, privilégier l'étude de deux monuments en écartant une fouille globale mais beaucoup trop rapide de la nécropole, c'est parce-que nous étions au fait des difficultés, inhérentes à la faiblesse ou à l'absence de structures, rencontrées lors de l'étude de tertres semblables.

Il est certain que cette démarche a ses limites et que nous ne disposons que de quelques informations sur le site.

Néanmoins, elle nous a permis de mettre en valeur, de façon très nette, un style de construction qui, s'il n'est pas atypique, est bien révélé par l'importance du matériau utilisé. Sur beaucoup de sépultures de cette nature ; ce sont de petites pierres qui sont utilisées et le cairn offre un tout autre aspect, L'existence même d'un coffre est sujette à caution et l'hypothèse d'une structure de bois recouverte de petits moellons est probable.

A Mané Costy, le coffre est bien présent et les pierres utilisées sont suffisamment importantes pour qu'il y ait une véritable couverture. D'autre part, on reconnaît sur les deux monuments, mais de façon différente une volonté de soigner la construction que l'on ne retrouve pas sur d'autres sites.

La datation du site reste le problème majeur, non résolu par l'absence totale de mobilier qui en elle-même a une signification mais qui nous oblige de procéder par analogie et avec beaucoup de prudence.

Les tombelles sont, de façon générale, situées dans une longue fourchette chronologique allant de l'âge du Bronze à la Tène. Si l'on s'en tient à la taille des monuments, à l'étroitesse du coffre et à la forme générale des sépultures, on peut oser une datation relativement ancienne, sans que rien ne vienne pour le moment confirmer réellement.

L'organisation globale de la nécropole reste méconnue, tout au plus constate-t-on une grande densité de monuments sur un espace assez restreint. La présence de structures "annexes", talus, enclos, est manifeste mais il est bien évident que seule une étude plus poussée peut apporter des réponses à ces interrogations.

PERSPECTIVES

Ceci nous amène à évoquer l'avenir du site.

La première phase d'exploitation de la parcelle boisée s'est achevée et grâce à la compréhension du propriétaire et des exploitants forestiers, le site est resté relativement préservé.

Mais il est bien évident que la seconde phase des travaux constitue un véritable danger pour ces vestiges fragiles, comme le prouve la destruction quasi-complète de la partie Sud du cimetière. Ces travaux ne sont pas prévus à très court terme et l'on peut envisager une campagne de sauvetage programmée dès l'année prochaine, qui permettrait d'étudier ce site de façon exhaustive.

UF1 - vue
générale après
le premier
décapage



UF1 - cairn
partie Sud



UF1 - cairn
partie Ouest



UF1 - Blocage
externe dans
la partie Ouest
du tertre



UF1 - Détail



UF1 -
Coffre dégagé



UF1 -
partie Ouest
du coffre
et du tertre



UF1 - paroiie
Sud du coffre



UF1 - coffre
détail vu du
dessus. On
remarque les
vestiges du dallage



UF2 -
avant décapage



UF2 -
décapage superficiel



UF2 -
blocage extérieur
Nord du cairn



UF2 -
Détail du
placage extérieur
Sud du cairn



UF2 -
vue générale
après ouverture
du coffre



UF2 -
détail du
coffre

